



pour tous, toute la vie, partout



PROXIMITÉ

INFORMATION

Campagne de vaccination Covid-19 ouverture aux aides à domicile



QUALITÉ DE
SERVICE

Comme annoncé par le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran, la campagne de vaccination est étendue à l'aide à domicile. Dans un 1er temps, la campagne de vaccination concerne les soignants de plus de 50 ans, avec ou sans comorbidités, libéraux ou salariés. Les aides à domicile sont bien concernées par ce statut de « soignant ».

Vous êtes totalement libres de choisir de vous faire vacciner ou non. Pour rappel, le vaccin est gratuit, il n'est pas obligatoire, bien que vivement conseillé.



OFFRE
GLOBALE

Pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent se faire vacciner, voici, à ce jour, la procédure à suivre :

- 1- Prendre rendez-vous pour la consultation pré-vaccinale auprès de votre médecin et obtenir la prescription.
- 2 - Contacter le Centre de vaccination le plus proche de chez vous pour prendre rendez-vous.



DIMENSION
HUMAINE

Centre de Vaccination de l'Hôpital de Mende : 04 66 49 88 75.

Le médecin responsable du Centre de Mende nous a indiqué que des professionnels de moins de 50 ans pourront être vaccinés selon les disponibilités.

D'autres Centres de vaccination vont bientôt ouvrir sur l'ensemble du département, les coordonnées seront disponibles sur le site de l'ARS www.occitanie.ars.sante.fr et sur le site de la DGS <https://sante.fr>.



DEPUIS
1945

Mende, le 7 janvier 2021